

16.04.2024 - 10:05 Uhr

Une complémentaire qui s'adapte à tous les styles de vie

Zurich (ots) -

Sanitas lance une nouvelle assurance complémentaire ambulatoire du nom de Vital. Elle prend en charge les prestations ambulatoires que l'assurance de base ne couvre pas ou pas entièrement, par exemple la médecine alternative, la promotion de la santé ou l'orthodontie. Avec Vital, les personnes assurées décident elles-mêmes du niveau d'assurance qui convient à leur style de vie et à leur budget.

Il y a autant de concepts de vie qu'il y a d'individus. Assureur maladie innovant, Sanitas sait que la santé ne se contente pas de solutions standard. D'où le lancement de Vital. Avec cette nouvelle assurance complémentaire ambulatoire Vital, les personnes assurées choisissent, parmi les trois niveaux Basic, Smart et Premium, celui qui convient à leur budget et à leur vie. De plus, elles peuvent individualiser les prestations importantes que sont la médecine alternative et la promotion de la santé.

Ainsi, ce produit s'adresse aux sportives et sportifs, tout comme aux familles et aux personnes soucieuses de prévention. Abonnement de fitness, cours nutritionnels ou d'équilibre psychique, lunettes ou chirurgie réfractive, médecine alternative ou prestations parentales, tests génétiques ou orthodontie: Vital est toujours le bon choix. Car la prévention globale ne doit certes pas être une affaire d'argent, mais elle n'a pas de prix.

Les avantages de Vital

L'assurance complémentaire Vital prend en charge des montants plus élevés que l'assurance de base et couvre des prestations supplémentaires, notamment dans les domaines suivants:

- Promotion de la santé, par exemple contribution à l'abonnement de fitness ou à des cours d'activité physique
- Lunettes, lentilles de contact ou chirurgie réfractive
- Médecine alternative (par exemple acupuncture ou homéopathie)
- Orthodontie
- Examens préventifs (par exemple check-up et examens gynécologiques préventifs)
- Opérations de sauvetage en Suisse et urgences à l'étranger
- Prestations spéciales, notamment pour les méthodes de traitement innovantes (tests génétiques, offres de thérapie numérique)
- Prestations parentales (bébés nageurs, cours de préparation à l'accouchement, indemnités journalières parentales)

Plus d'informations sur l'assurance complémentaire ambulatoire Vital: sanitas.com/vital

Contact:

Sanitas, Christian Kuhn, porte-parole, tél. 044 298 62 78, mobile 076 381 27 87, medien@sanitas.com

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100005121/100918330> abgerufen werden.